

Les Intérêts et la Sottise

EN RHENANIE

LA seule politique traditionnelle française est celle « des » républiques allemandes, « des » Allemagnes », écrivait récemment le social-patriote du *Mesnil dans le Rappel*, journal radical. Et à l'Action Française, les bons républicains qui se donnent on ne sait trop pourquoi des airs de royalistes, trouvant cette formule excellente, la répétaient en manchette de leur feuille.

De fait, la formule « des Allemagnes » qui a cours de la gauche à la droite de la presse bourgeoise, est bien celle de M. Poincaré. La balkanisation de l'Europe, recherchée d'un commun accord par les auteurs du traité de Versailles, a été la première manifestation du colonialisme intercapitaliste, cette ultime forme du capitalisme d'après-guerre : (destruction du capitalisme par le capitalisme lui-même). La France vise à morceler l'Allemagne pour s'approprier une partie de ses usines et de son outillage. Il est bon de noter, d'ailleurs, que la formule de capitalisme intercapitaliste varie selon la constitution économique des Etats colonisateurs. Une Allemagne victorieuse en 1919 n'aurait pas eu besoin de morceler une France vaincue pour la coloniser. Sa concentration économique était assez considérable pour absorber dans ses « Konzerns » les diverses industries françaises. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de marquer comme il convient cette phase nouvelle de la décomposition capitaliste de l'Europe. Mais, d'autre part, ce problème du morcellement de l'Allemagne, en partie accepté par le capitalisme vaincu, pose un grave problème national. Les opposants sont moins parmi la classe au pouvoir que parmi la classe exploitée, dans les rangs du prolétariat. Pourquoi ? Parce que le morcellement aura pour conséquence le tronçonnement d'un prolétariat déjà nationalement constitué et organisé, mieux à la veille du combat pour la prise du pouvoir politique. Il doit donc, s'il veut ne pas être menacé de perdre toute cohésion, s'opposer à toute atteinte à l'intégrité nationale. Et ce faisant, il rallie à l'action révolutionnaire les classes moyennes qui se sentent condamnées à la mort. La clé de toute la politique européenne d'après-guerre nous est donnée par une étude méthodique de ces phénomènes de colonialisme intercapitaliste.

NOUS avons, dès lors, l'explication de tout le mouvement rhénan. En vérité, la fondation d'une République rhénane est une opération franco-belge à laquelle les Rhénans sont jusqu'à ce jour restés parfaitement indifférents. Depuis 1919, un parti séparatiste existe, grâce aux bons soins du haut commissariat français — auquel il a déjà coûté assez cher. Mais les quelques agitateurs, républicains par profession, dont il se compose, n'avaient jusqu'ici trouvé aucun appui, pas plus dans le prolétariat, que parmi le grand capitalisme rhénan. Or, depuis la capitulation de la Ruhr, quelque chose a changé dans l'attitude des capitalistes allemands vis-à-vis d'une République rhénane. Ils semblent maintenant envisager d'un assez bon œil la constitution d'un Etat indépendant dans lequel ils pourront, sous la protection des baïonnettes françaises, sauver leurs usines. Capitalistes vaincus, ils cèdent devant la guerre de classe. Ils acceptent de prendre place dans le dernier refuge contre « le torrent bolcheviste », selon l'expression du *Freie Rheinland*, l'organe des séparatistes.

OFFICIELLEMENT, l'attitude observée par le gouvernement français est la neutralité. « Il serait vain, disait un éditorial du *Matin*, de vouloir soutenir par notre force militaire un mouvement visant à l'indépendance. Si les Rhénans sont capables de se libérer définitivement du joug allemand, c'est à eux-mêmes qu'il incombe de faire la démonstration de leur puissance. Sinon, les garanties mêmes qu'ils pourraient nous offrir seraient illusoires ». Sage et prudent langage destiné à rassurer les électeurs du futur bloc des gauches, mais que les faits contredisent singulièrement.

En effet, à Aix-la-Chapelle, par deux fois, l'intervention des troupes belges a sauvé M. Matthes et ses partisans qu'une vingtaine de policiers bleus auraient réussi à chasser de l'Hôtel de Ville. A Mayence, à Wiesbaden, à Bonn, à Crefeld, les troupes françaises sont intervenues pour protéger les séparatistes. Mieux, M. Tirard, haut commissaire français en Rhénanie, a transmis l'ordre suivant à tous les secteurs d'occupation : « Dans le cas où les nationalistes s'empareraient d'une ville reconnue de facto aux républicains, les troupes françaises accorderaient à ceux-ci leur protection ! » Cela, c'est, évidemment, de la neutralité.

AU contraire, la presse d'opinion conseille à M. Poincaré d'aider les Rhénans. « Si les séparatistes rhénans échouent, ce sera notre faute », s'écrie *Emile Buré* dans l'*Eclair*. Dans la *Liberté*, M. Camille Aymard fait chorus : « Nous avons le devoir de suivre avec sympathie ce mouvement de libération et de lui prêter notre appui », énonce-t-il. Pourquoi ? Question de sécurité, d'abord. Une Rhénanie indépendante assurerait à la France une sécurité plus grande. Mais surtout, et voici l'argument massue, la séparation de la Rhénanie d'avec le Reich, résoudrait la question des réparations.

« La Rhénanie proprement dite et la Ruhr, qui en est le complément naturel, représentent douze millions d'habitants. Mais ces douze millions payaient, avant la guerre, environ 50 0/0 du budget de l'Empire. Nul autre chiffre ne saurait mieux donner l'idée de la magnifique richesse de ces pays, dont l'exploitation a fait, durant un demi-siècle, la prospérité du Reich. Or, la Rhénanie a offert de prendre l'engagement de payer, sur cette base, sa quote-part des réparations dues aux Alliés, et même de prendre à sa charge le recouvrement sur le restant de l'Allemagne de ce qui serait dû par celle-ci. Pour cela, la Rhénanie frapperait d'un impôt spécial l'exportation du charbon de la Ruhr nécessaire à la vie industrielle du Reich.

« Enfin, la France trouverait, dans la scission de la Rhénanie et de l'Allemagne, une source d'immense enrichissement. La Rhénanie et la Ruhr constituent le complément naturel de notre Alsace et de notre Lorraine. Quand le système douanier de la Rhénanie sera établi selon les intérêts propres du pays, et non dans le but de fausser son développement logique afin de rejeter sa production vers les pays du Reich, notre industrie, comme l'industrie belge et l'industrie rhénane, y puiseront des éléments d'une rapide prospérité commune. C'est même la crainte de cette prospérité du bassin industriel franco-rhénan et belge qui inquiète tant certains cercles financiers anglais. »

Il est beau de parler avec autant d'inconscience, d'étaler avec une telle impudeur les visées d'un impérialisme qui se préoccupe peu de diplomatie. Nous préférons cette franchise et nous enregistrons l'aveu.